



# Lecture, décodage et stratégies pour les consignes<sup>1</sup>

Fiche de la Boîte à outils pour et par des parents d'enfants dys, TDA/H et HP



---

<sup>1</sup> Mise à jour le 7 mai 2019

# Lecture, décodage et stratégies pour les consignes

## 1. Introduction

Si la consigne d'un exercice ou d'une évaluation est mal comprise, mal interprétée, lue à moitié, la réponse en sera inévitablement affectée. En effet, comment réaliser le travail demandé si celui-ci n'est pas clair dans la tête de notre enfant ou si ce dernier se précipite et ne lit ou ne retient qu'une partie de la consigne ?

Aider les élèves à devenir de bons lecteurs ou interprètes de consignes est bien sûr une des missions de l'école. Mais nous pouvons aussi, à la maison, les entraîner à lire, décoder et comprendre celles-ci.

## 2. À la maison

- Demander à notre enfant d'expliquer avec ses propres mots la question ou de la traduire en images. Cette étape apprise à la maison pourra se réaliser de manière silencieuse à l'école. Il arrive parfois que certains mots utilisés dans les consignes ne soient pas connus des enfants. Établir une liste des verbes les plus souvent utilisés dans les formulations de consignes, avec une clarification de ce qui est attendu, pourrait être d'une grande utilité.
- Lui apprendre à se structurer et à réfléchir au comment répondre à la question : Qu'est-ce que je dois faire ? De quoi ai-je besoin (matériel, leçons, dictionnaire...) ? Comment vais-je m'y prendre ? Ai-je déjà fait un exercice de ce genre ?
- Sensibiliser notre enfant aux conséquences de son impulsivité : sitôt la consigne sous les yeux, il se lance dans une lecture hâtive et se précipite sur son stylo pour y répondre au plus vite sans prendre le temps de la relire, voire de la lire en entier. La lecture est alors très approximative et il risque d'oublier certains éléments.

### À proposer pour contrer cette impulsivité :

1° Mettre en évidence les mots importants en utilisant un surlignage ou de la couleur. Exemple : surligner les verbes qui sont fondamentaux dans les énoncés (calculer ou calculer et justifier sa réponse).

2° Attirer l'attention de notre enfant sur le fait qu'une question peut contenir des sous-questions, lui proposer de numéroter celles-ci ou de les souligner en différentes couleurs.

Exemple : « 1. Dessinez un œuf. 2. Dessinez un œuf coupé en quatre » à la place de « Dessinez une forme d'œuf que vous diviserez ensuite par quatre par le centre ».

3° Se poser la question en faisant le travail : « ce que je fais est-il conforme à la consigne ? ». Relire le travail effectué en vérifiant l'adéquation entre la réponse et la question posée.

- Si nous constatons qu'une formulation de consignes est problématique pour notre enfant, nous pouvons attirer l'attention de l'enseignant sur cette difficulté. Exemple : tableau à compléter, formes à relier, vocabulaire complexe...
- Pour les enfants dyslexiques, numériser le document et utiliser la fonction « prononcer le texte », soit la version suggérée gratuitement par de nombreux programmes de traitements de texte ou de PDF, soit celle spécifique de son logiciel d'aide à la lecture installée sur son outil numérique.



- Apprendre à notre enfant à gérer son temps via un time timer<sup>2</sup> ou une montre. Les téléphones sont souvent interdits en classe et les horloges se font de plus en plus rares.
- Analyser à la maison les évaluations annotées, corrigées par l'enseignant pour détecter les raisons des erreurs et en tirer les leçons. Cette analyse permettra de développer de nouvelles stratégies (étude, consignes, matériel, gestion du temps, relecture...) : « Qu'est-ce que l'enseignant attendait comme réponse ? Sous quelle forme ? Quel matériel devais-je utiliser ? Comment aurais-je dû étudier ? »

<sup>2</sup> Outil qui permet de matérialiser le temps par une représentation visuelle. Il faut tourner le disque jusqu'à l'intervalle de temps désiré. La partie visible du disque diminue au fur et à mesure que le temps s'écoule jusqu'à disparaître. Un bip sonore prévient que le temps imparti est écoulé. Voir fiche-outil n°11 : « Matériel scolaire adapté » dans rubrique « Fiches pratico-pratiques ».

### 3. Stratégies en classe

#### Pour l'élève

- Tenir compte de la pondération des questions et répondre en priorité à celles qui rapportent le plus de points.
- Commencer par les questions les plus énergivores en termes d'attention.
- Mettre une croix à côté des questions pour lesquelles l'enfant ne sait pas quoi, ni comment, répondre et lui proposer d'y revenir plus tard.
- Utiliser la fonction « prononcer le texte » de l'outil numérique utilisé en classe.
- Demander l'oralisation des consignes par un tiers.

#### Pour l'enseignant

- Disposer les questions importantes ou celles qui rapportent le plus de points en début d'interrogation (fatigabilité et perte de concentration au fil de l'évaluation).
- Accorder le 1/3 temps supplémentaire s'il est demandé par l'élève.
- Aider à la gestion du temps (time timer, horloge dans les classes...), veiller à la relance attentionnelle.
- Veiller à ce que l'évaluation des compétences ne soit entravée ni par la formulation des questions (mots, tableaux, formes à relier...), ni par le mode de réponse attendu.
- De plus, il faut tenir compte du stress et de la panique qui peuvent envahir certains élèves face à une consigne (nouvelle formulation, exercice jamais réalisé en classe...). Les élèves dans ce cas se retrouvent totalement démunis et perturbés par la nouveauté et n'arrivent pas à rattacher la tâche à effectuer à d'autres plus familières. Le stress généré peut leur faire perdre du temps, les faire douter ou pire, les paralyser.
- Privilégier des moments calmes pour énoncer des consignes et éviter les moments d'action (ex. : quand ils rangent leurs affaires, en fin de cours ou de journée, ou au moment où la sonnerie retentit...)
- Tenir compte des voies d'entrée des élèves ; pour les élèves dits « visuels », la formulation orale d'une consigne n'est pas suffisante, ils ont besoin

de la lire et de pouvoir y revenir. À l'inverse, les élèves dits « auditifs » doivent entendre la consigne pour pouvoir la reformuler avec leurs propres mots.

- Autoriser l'outil numérique pour les élèves qui en ont besoin et prévoir autant que possible les documents de travail numériquement accessibles.

Grâce au décret du 7 décembre 2017<sup>3</sup> qui formalise la mise en place d'aménagements raisonnables au profit des élèves inscrits dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, et présentant des « besoins spécifiques » attestés par un diagnostic posé par des spécialistes, des aménagements raisonnables doivent être mis en place par les enseignants.

<sup>3</sup> [http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/44807\\_000.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/44807_000.pdf)